

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

## PRUNELLI DI FIUMORBU

## SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze le trois novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en l'absence du maire empêché, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/10/2015

**Etaient présents :** SIMEON DE BUOCHBERG Pierre ; MONDOLONI Ange Marie ; CHIODI Sandrine ; GRIMALDI Michel ; ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; MARTINETTI Jean Philippe ; RIBES RUSAFI Régine ; ROCCHI Maguy ; RUGGERI Aline ; IACOMETTI Stéphanie ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; VILLARD ANGELI Dominique ; OTTOMANI Jean François ; CARIA Sandra ; PIREDDA Albert.

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

Absents : 20

dont Représentés : 3

**Etaient absents :** GUIDICELLI Sébastien ; OTTOMANI Sébastien ; SANTONI François

**Etaient représentés :** GUIDICELLI Sébastien était représenté par DOMINICI René  
OTTOMANI Sébastien était représenté par Jean Philippe MARTINETTI  
SANTONI François était représenté par Pierre SIMEON de BUOCHBERG

**Secrétaire de séance :** Michel GRIMALDI

\*\*\*\*\*

**N° DEL031115-09**

**Objet : Projet d'intégration partielle de la compétence Culture à la Communauté des Communes du Fium'Orbu-Castellu.**

Dans sa séance en date du 30 octobre 2015, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Fium'Orbu-Castellu a délibéré pour l'intégration dans les compétences communautaires de :

- La construction et gestion d'une salle de spectacle et d'une école de musique dont le choix des lieux d'implantation sera décidé par le conseil communautaire, sur la base des propositions formulées par les communes ;
- La rénovation et gestion de la salle Cardiccia de Migliacciaru.

Cette délibération constituant modification statutaire de cet EPCI, les communes membres sont consultées.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide  
(21 voix pour ; 1 voix contre ; 1 abstention):**

-D'émettre un avis favorable à la construction d'une salle de spectacle et d'une école de musique sur la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu, avec implantation à proximité de la Cité scolaire de Migliacciaru ;

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
PRUNELLI DI FIUMORBU  
SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2015**

**DEL031115-09 – PAGE 2-**

-De demander à la communauté des Communes du Fium'Orbu-Castellu un calendrier précis sur la réalisation envisagée ;

-De se prononcer contre la rénovation et la gestion de la salle Cardiccia par la Communauté des Communes du Fium'Orbu-Castellu et de conserver cette gestion communale

**Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.**

**Le Maire,**

